



Introduction

La base de l'orthographe est la **grammaire**.

Voilà pourquoi ce livre de recettes va rappeler, en différents chapitres, les **bases** à connaître.

Le mot le plus important dans une phrase est le **verbe**.

Puis les mots prennent une place par rapport à lui, il faut connaître leurs **fonctions**.

Parmi ces mots, certains sont **variables**. Ils changent de genre ou de nombre, ce sont les **articles**, les **adjectifs** et les **indéfinis**.

D'autres sont **invariables**, ce sont les **adverbes**, les **interjections**, les **prépositions** et les **conjonctions**.

Tous ces mots construisent des **phrases** qui se présentent sous forme de **déclarations**, **d'exclamations**, **d'interrogations** ou **d'ordres**.

Enfin, nous terminerons ce livre par les différentes subordonnées qui bâtissent les phrases les plus longues.



I. Verbe

Le **verbe** est la représentation du temps qui constitue le noyau de la phrase.

- On distingue **trois périodes temporelles**, dont le **présent** est le centre.

Georges savoure sa religieuse au café.

- Le **futur** exprime un fait qui se place après le présent, il n'est pas réalisé au moment où il est utilisé.

Maxence est content, il sera bientôt élu meilleur pâtissier.

- Le **passé** exprime un fait réalisé avant le présent. Il peut avoir ou non des répercussions sur ce présent.

Sybille a retrouvé sa recette de meringue, elle me l'a donnée.

- Il existe **trois voix**.

- La **voix active** est celle où **le sujet est l'agent** du verbe, il fait l'action.

Le cuisinier imagine un plat du jour oriental.

- La **voix passive** est celle où **le sujet est le patient** du verbe, il subit l'action.

Un plat du jour oriental est imaginé par le cuisinier.

- La **voix pronominale** est celle où **l'action du sujet se réfléchit** sur son objet.

Le plat du jour oriental se mange glacé.



A. Modes conjugués

Les verbes peuvent se conjuguer selon **six personnes** verbales.

Je : 1^{re} personne du singulier

Tu : 2^e personne du singulier

Elle/Ill : 3^e personne du singulier

Nous : 1^{re} personne du pluriel

Vous : 2^e personne du pluriel

Elles/Ils : 3^e personne du pluriel

Il y a des formes simples et des formes composées.

Les verbes sont conjugués sans auxiliaire (forme simple) ou avec auxiliaire (forme composée).

nous cuisinons (forme simple)

nous avons cuisiné (forme composée)

Les **formes composées** sont obtenues en conjuguant l'auxiliaire (*être* ou *avoir*) au temps simple et en ajoutant le participe passé du verbe.

nous rôtissons (présent)

nous avons rôti (présent de l'auxiliaire + participe passé du verbe)

Il faut bien maîtriser la conjugaison des verbes *être* et *avoir* pour pouvoir conjuguer les formes composées.

Rappelons les conjugaisons des formes simples des **deux auxiliaires** à connaître parfaitement.

– **Indicatif présent :**

j'ai, tu as, elle/il a, nous avons, vous avez, elles/ils ont

je suis, tu es, elle/il est, nous sommes, vous êtes, elles/ils sont

– **Indicatif imparfait :**

j'avais, tu avais, elle/il avait, nous avions, vous aviez, elles/ils avaient

j'étais, tu étais, elle/il était, nous étions, vous étiez, elles/ils étaient

– **Indicatif futur :**

j'aurai, tu auras, elle/il aura, nous aurons, vous aurez, elles/ils auront

je serai, tu seras, elle/il sera, nous serons, vous serez, elles/ils seront

– **Indicatif passé simple**

*j'eus, tu eus, elle/il eut, nous eûmes, vous eûtes, elles/ils eurent
je fus, tu fus, elle/il fut, nous fûmes, vous fûtes, elle/il furent*

– **Subjonctif présent**

*j'aie, tu aies, elle/il ait, nous ayons, vous ayez, elles/ils aient
je sois, tu sois, elle/il soit, nous soyons, vous soyez, elles/ils soient*

– **Subjonctif imparfait**

*j'eusse, tu eusses, elle/il eût, nous eussions, vous eussiez, elles/ils eussent
je fusse, tu fusses, elle/il fût, nous fussions, vous fussiez, elles/ils fussent*

– **Conditionnel présent**

*j'aurais, tu aurais, elle/il aurait, nous aurions, vous auriez, elles/ils auraient
je serais, tu serais, elle/il serait, nous serions, vous seriez, elles/ils seraient*

– **Impératif présent**

*aie, ayons, ayez
sois, soyons, soyez*

Nous allons énumérer tous les temps conjugués en mettant face à face formes simples et formes composées, qui dépendent les unes des autres pour leur construction et leur utilisation.

1. Le mode indicatif

Il offre **huit temps** et exprime la réalité dans le présent, le futur ou le passé.

Nous ne proposerons que la 3^e personne du singulier pour alléger les tableaux.

Formes simples

(présent) *elle/il mange*
(futur simple) *elle/il mangera*
(imparfait) *elle/il mangeait*
(passé simple) *elle/il mangea*

Formes composées

(passé composé) *elle/il a mangé*
(futur antérieur) *elle/il aura mangé*
(plus que parfait) *elle/il avait mangé*
(passé antérieur) *elle/il eut mangé*

- Le passé composé est à la **frontière du passé et du présent**. Il marque le résultat d'une action passée dans le présent. C'est la forme la plus utilisée à l'oral pour exprimer un fait passé.

Martha a appris à cuisiner le couscous pour étonner ses amis.

- Le **passé simple** de l'indicatif évoque une **rupture avec le présent**.

C'est le temps utilisé à l'écrit pour raconter un fait passé. C'est *un temps de premier plan* qui permet de suivre la progression de l'action.

Éric pécha une grosse carpe et la rapporta fièrement.

- L'**imparfait** est **complémentaire du passé simple**.

C'est *un temps d'arrière-plan* qui ne fait pas progresser l'action. Il est utilisé pour présenter les personnages, planter le décor.

On reconnaissait chez Alexandre la patte d'un grand chef.

- Le **passé antérieur** est le temps composé du passé simple. Il est utilisé pour exprimer un fait **antérieur à un verbe au passé simple**.

Lorsque Bénédicte eut fini son gratin, elle attaqua la crème renversée.

- Le **plus-que-parfait** est le temps composé de l'imparfait, il est utilisé pour exprimer un **fait antérieur à un temps passé** (passé simple ou imparfait).

Une fois que Désiré avait cuit le turbot, il ajouta le filet de citron.

- L'indicatif peut être complété de deux temps complémentaires : **le passé proche et le futur proche**.

- Le **passé proche** s'exprime avec le verbe *venir* à l'indicatif présent suivi de l'infinitif présent.

Anatole vient de s'installer comme maître affineur.

- Le **futur proche** se compose du verbe *aller* à l'indicatif présent suivi de l'infinitif présent.

Igor va s'initier aux plats chinois à Hong Kong.

2. Le mode subjonctif

Il offre quatre temps.

Formes simples

(présent) *qu' elle/il mange*
(imparfait) *qu' elle/il mangeât*

Formes composées

(passé) *qu' elle/il ait mangé*
(plus que parfait) *qu' elle/il eût mangé*

Le mode subjonctif est plus limité. Il exprime un **fait non réalisé**, il est généralement utilisé **dans les subordonnées**.

Les **subjonctifs présent et passé** sont utilisés quand le **verbe principal est au présent**.

Auguste veut que tu lui fasses une mousse au gingembre.

→ Le subjonctif présent *fasses* est lié au présent *vient*.

Les **subjonctifs imparfait et plus-que-parfait** sont utilisés quand le **verbe principal est au passé**.

Il fallait que Vladimir sût reconnaître tous les fromages normands.

→ Le subjonctif imparfait de *savoir*, *sût*, est lié à l'imparfait *fallait*.

3. Le mode conditionnel

Il offre deux temps.

Forme simple

(présent) *elle/il mangerait*

Formes composées¹

(passé 1^{re} forme) *elle/il aurait mangé*

Le **conditionnel** est le mode de l'**incertitude**. Le conditionnel présent sert dans un texte au passé à exprimer une action future.

Henri n'imaginait pas qu'il serait ostréiculteur à Arcachon.

Dans un texte au présent, le conditionnel se transformerait en futur :

« *Henri n'imagine pas qu'il sera ostréiculteur* ».

Le conditionnel permet également de construire le **système conditionnel** dans lequel on imagine **ce qui pourrait se passer ou aurait pu se passer**.

Si tu voulais, tu pourrais réussir cette farce aux champignons.

1. Il y a une seconde forme composée très rarement utilisée, *il eût mangé* (conditionnel passé 2^e forme), identique à celle du subjonctif plus-que-parfait.

La proposition introduite par *si* est à l'indicatif, l'autre est toujours au conditionnel.

4. Le mode impératif

Il ne présente que **trois personnes**.

La 2^e personne du singulier : *mange*.

La 1^{re} personne du pluriel : *mangeons*.

La 2^e personne du pluriel : *mangez*.

Forme simple

(présent) *mange*

Forme composée

(passé 1^{re} forme) *aie mangé*

L'impératif est très particulier, la **personne** n'est exprimée que **dans la terminaison** et la conjugaison **emprunte ses formes à l'indicatif**.

Notons que les auxiliaires *avoir* et *être* empruntent leur forme **au subjonctif**.

Remettez de la chantilly sur ce café liégeois.



B. Modes non conjugués

Il en existe trois.

Formes simples

(infinitif présent) *manger*

(participe présent) *mangeant*

(gérondif présent) *en mangeant*

Formes composées

(infinitif passé) *avoir mangé*

(participe passé) *ayant mangé*

(gérondif passé) *en ayant mangé*

Ces modes non conjugués présentent deux « temps », qui n'ont pas de valeur temporelle. Ils doivent toujours être mis en relation avec un verbe conjugué dont ils marquent une action simultanée ou antérieure.

- Le **présent** exprime un rapport de **simultanéité**. (forme simple)

Malaxant sa pâte à chou, Juliette pense au souper.

➔ *malaxer* et *penser* se déroulent en même temps (action simultanée).

- Le **passé** exprime un rapport d'**antériorité**. (forme composée)

Ayant bu son jus d'orange, Sabrina part ragaillardie.

➔ *boire* a lieu avant *partir* (action antérieure).

Les verbes non conjugués fonctionnent comme des **noms** à l'infinitif, comme des **adjectifs** au participe ou comme des **adverbes** au gérondif.

1. L'infinitif ne fonctionne pas comme un verbe, il a les fonctions du nom.

Danielle adore inventer de nouveaux assaisonnements pour ses salades.

- ➔ L'infinitif présent *inventer* est complément d'objet de *aime* et pourrait être remplacé par le nom « invention ».

2. Le participe ne fonctionne pas comme un verbe, il a les fonctions de l'adjectif.

Emmanuel, retenant son souffle, sortit le cuissot de chevreuil du four.

- ➔ Le participe présent *retenant* est apposé à *Emmanuel* et pourrait être remplacé par l'adjectif « essoufflé ».

3. Le mode gérondif fonctionne comme un adverbe du verbe conjugué. Il doit avoir pour agent le sujet du verbe conjugué auquel il se rapporte.

Constant songe à son prochain buffet campagnard en se réjouissant.

- ➔ *Constant* est le sujet de deux verbes : on pourrait dire « Constant songe à son prochain buffet campagnard et il se réjouit ».
- ➔ Le gérondif présent *en se réjouissant* pourrait être remplacé par l'adverbe de manière « joyeusement ».

4. Dans deux cas d'exception, l'infinitif et le participe sont les noyaux verbaux de la phrase : ce sont la proposition infinitive et la proposition participiale.

L'infinitif et le participe ont alors un sujet et pourraient être remplacés par un verbe conjugué dans une subordonnée.

- Proposition infinitive

Grégoire voit Firmin rapporter les carottes du potager.

= *Grégoire voit que Firmin rapporte les carottes du potager.*

- ➔ *rapporter* est le noyau de la subordonnée, il a pour sujet *Firmin*.

- Proposition participiale

Les invités s'impatientant, Clémence se précipita à l'office.

= *Comme les invités s'impatientaient, Clémence se précipita à l'office.*

➔ *s'impatientant* est le noyau de la subordonnée, il a pour sujet *les invités*.



C. Accord du participe passé

Il faut veiller à bien orthographier le participe passé au masculin singulier.

- Pour les verbes du 1^{er} groupe (infinitif en **-er**) : terminaison en **-é**
épluché, lavé
- Pour les verbes du 2^e groupe (infinitif en **-ir** et participe présent en **-issant**) : terminaison en **-i**
blanchi, fini
- Pour les verbes du 3^e groupe (tous les autres infinitifs), il y a plusieurs possibilités :
 - terminaison avec une voyelle : en **-u** ou **-i**
repu, servi
 - terminaison avec une consonne : **-s** ou **-t** (mise au féminin pour l'entendre)
cuit(e), acquis(e)

1. Règles avec l'auxiliaire *être*

Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

Mathilde est revenue bredouille du marché aux truffes.

➔ accord avec le prénom féminin *Mathilde*.

Les pistaches ont été livrées hier.

➔ accord avec le féminin pluriel *pistaches* (*ont été* est le passé composé de *être*).

2. Règles avec l'auxiliaire *avoir*

Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le COD placé avant le verbe.

- **Cas 1**

Frédéric a ébouillanté les choux avant de les faire revenir.

→ Le COD *chou* est placé après le verbe → pas d'accord.

- **Cas 2**

Les glaces au citron, Hugo les a améliorées.

→ Le COD *les* (reprenant *glaces*) est placé avant → accord.

- **Cas 3**

Balthazar a dévoré comme un ogre.

→ Aucun COD n'est exprimé → aucun accord.

3. Règle d'accord des verbes pronominaux

Les règles suivent tantôt celles de l'auxiliaire *avoir* tantôt celles de l'auxiliaire *être* (voir plus bas).

4. Cas d'invariabilité du participe passé

- Le pronom **en** n'est pas analysable comme complément d'objet direct (COD), le participe reste toujours **invariable**.

Des mûres, Eustache en a cueilli dans les bois.

- Les verbes **laisser, faire suivis d'un infinitif** sont des sortes d'auxiliaires et restent **invariables**.

La cuisinière qu'Églantine s'est fait installer la comble de joie.

Les verbes de perception (*entendre, voir, sentir*) construits avec un infinitif sont **invariables**, sauf s'il y a une proposition infinitive.

Les cannellonis que j'ai vu élaborer dans cette trattoria sont appétissants.

→ **invariable** : *les cannellonis* est COD de élaborer, pas de vu.

La bouilloire que j'ai entendue siffler annonçait l'heure du thé.

- **variable** : *bouilloire* est COD de *entendue*. (C'est aussi le sujet de *siffler*, il y a une proposition infinitive.)



D. Verbes impersonnels

Le verbe impersonnel **ne se conjugue qu'à la 3^e personne du singulier** de l'indicatif, du subjonctif et du conditionnel. Le **sujet** n'est pas connu, il est **indéterminé**.

- Ce sont les verbes **météorologiques**.

il pleut, il vente, il grêle

- Les verbes exprimant **l'obligation**.

il faut, suffit, il vaut (mieux)

- Ce sont les expressions marquant **l'existence**.

il existe, il y a, il est

- Ce sont les expressions avec **faire suivi d'un adjectif ou d'un nom**.

il fait chaud, il fait jour

Certains verbes personnels peuvent se construire de manière impersonnelle. Ce sont les **verbes intransitifs**, les **verbes pronominaux** et les **verbes passifs**.

Il part beaucoup de cuisiniers français en Angleterre.

- verbe intransitif

Il ne se récoltera pas beaucoup de mirabelles cette année.

- verbe pronominal

Il a été procédé à une cuisson savante.

- verbe passif

Inversement, les **verbes impersonnels** peuvent être **construits de manière personnelle**, essentiellement dans les formes poétiques.

Le poisson pleut ses écailles qui neigent sur le sol.

- Le sujet est déterminé (*le poisson, les écailles*) et le verbe peut se conjuguer à d'autres personnes que la 3^e personne du singulier (*neigent*).

Le sujet du verbe impersonnel est le plus souvent *il*, parfois remplacé par le pronom démonstratif *ce* ou *cela*. Très rarement, il n'y a pas de sujet.

Il faut déjeuner.

Cela importe peu.

Suffit.

Le sujet du verbe impersonnel est toujours le pronom qui précède le verbe, jamais ce qui suit.

Il pleut des cordes.

➔ *des cordes* = terme complétant le sujet, le sens est « des cordes pluvent », ce n'est pas un COD !



E. Verbes pronominaux

1. Le verbe pronominal est un verbe conjugué avec un sujet et un complément représentant la même personne.

Noémie ne se voit pas réaliser une fricassée d'aubergines.

➔ Le pronom réfléchi se reprend le sujet Noémie.

2. Le pronom complément peut s'analyser comme complément d'objet direct (COD).

Arthur et Quentin se battent pour faire le dessert.

- **Le pronom complément** peut s'analyser comme complément d'objet indirect (COI).

Les chefs se succèdent à la direction du restaurant.

- Parfois, le pronom réfléchi ne peut s'analyser ni comme COD ni comme COI.

René se repente de son manque d'attention : il a brûlé le caramel !

➔ *se repentir* existe uniquement sous forme pronominale : *se* ne peut être supprimé ni analysé.

3. Accord du participe passé des verbes pronominaux

Attention l'auxiliaire est toujours **être** mais le participe s'accorde tantôt avec le sujet (suivant les règles l'auxiliaire *être*), tantôt avec le COD (suivant les règles d'accord d'*avoir*).

- Règle d'accord avec le sujet

Si l'on ne peut pas analyser le pronom réfléchi, on accorde le participe passé avec le sujet.

Aude s'est promenée dans la forêt pour trouver des girolles.

- On ne peut pas comprendre « Aude a promené elle-même dans la forêt », le pronom réfléchi *se* fait partie du verbe.

- Règle d'accord avec le COD

Si l'on peut analyser le pronom réfléchi, on accorde le participe passé avec le COD.

Agathe s'est coupée en ouvrant une boîte de thon.

- Le pronom *se* est COD → accord.

Les lauréats se sont communiqué leurs impressions.

- *leurs impressions* est COD mais il est placé après le verbe
→ pas d'accord.

Les limonades que nous nous sommes préparées sont bien citronnées.

- *limonades* est COD placé avant le verbe → accord.